

**DYNAMISEZ
LE POTENTIEL
DE PERFORMANCE
DE VOTRE CONTRAT
D'ASSURANCE VIE**

Porphyre Mai 2016

Support en unités de compte dans
le cadre d'un contrat d'assurance vie
ou de capitalisation, d'une durée de 8 ans
maximum.

Titre de créance présentant un risque
de perte en capital en cours de vie
et à l'échéance.
Offre à durée limitée.
Souscription du 4 janvier au 30 avril 2016,
pouvant être clôturée sans préavis.
Code ISIN: FR0013030913

Document à caractère promotionnel.

Assuré d'avancer



Porphyre Mai 2016



Porphyre Mai 2016 est un support temporaire en unités de compte qui vous permet de bénéficier d'un gain potentiel de 7 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾, pour chaque année écoulée en cas d'échéance anticipée et, à l'échéance, en cas de stabilité ou hausse de l'indice Euro Stoxx 50[®] par rapport à sa valeur initiale. Le capital est protégé à hauteur de 100 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾ à l'échéance de 8 ans jusqu'à une baisse ⁽³⁾ de 40 % de l'indice par rapport à sa valeur initiale.

La valeur de ce support varie en fonction de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50[®], indice de référence des marchés actions de la zone euro.

En l'absence d'échéance anticipée, il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et en cas de baisse de l'indice de plus de 40 % à l'échéance finale.

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Évolution, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation.

+ AVANTAGES

- Un objectif de gain fixe de 7 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée si l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation annuelle ⁽⁴⁾ ou à la date d'observation finale ⁽⁵⁾.
- Une opportunité de remboursement anticipé automatique si le niveau de l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation annuelle ⁽⁴⁾ de l'année 1 à 7.
- Effet mémoire : dès lors qu'un gain de 7 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾ est constaté pour l'année en cours, il l'est également pour chacune des années précédentes sur le support.
- Une protection du capital à l'échéance dès lors qu'à la date d'observation finale ⁽⁵⁾, l'indice Euro Stoxx 50[®] n'a pas baissé de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.
- La performance finale du support peut dans certains cas être supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx 50[®].

- INCONVÉNIENTS

- Un gain plafonné à 7 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée, même si la performance de l'indice Euro Stoxx 50[®] est supérieure.
- La performance de l'indice Euro Stoxx 50[®] est calculée sans prise en compte de versements éventuels de dividendes par les actions composant l'indice.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut varier de 1 à 8 ans.
- Les gains annuels éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.

FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus du support et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission ⁽⁶⁾. Ces risques sont notamment :

Risque de perte en capital partielle ou totale :

- En l'absence d'échéance anticipée, un risque de perte en capital partielle ou totale à l'échéance si, à la date d'observation finale, l'indice a baissé de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.
- Un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie : l'investisseur doit être conscient que toute sortie anticipée ⁽⁷⁾ (rachat, arbitrage ou décès) se fera aux conditions de marché.

Risque de crédit

Les investisseurs prennent un risque de crédit sur Natixis en tant qu'Émetteur. En conséquence, l'insolvabilité de l'Émetteur peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi.

Risque de marché

Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi. Par ailleurs, le rendement de Porphyre Mai 2016 à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice Euro Stoxx 50[®] autour du seuil de -40 %.

Risque de liquidité

Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 16 mai 2024, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

▶ Principales caractéristiques

UN GAIN CONDITIONNEL DE 7% BRUT ⁽¹⁾⁽²⁾ PAR ANNÉE ÉCOULÉE (EFFET MÉMOIRE) EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE

Si, à l'une des 7 dates d'observation annuelle⁽⁴⁾, l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 19 mai 2016, Porphyre Mai 2016 prend fin automatiquement par anticipation.

$$\text{Valeur finale du support} = 100\% \text{ de sa valeur initiale au 19 mai 2016} + 7\% \text{ brut }^{(1)(2)} \text{ par année écoulee depuis son émission}$$

Le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ (après déduction des frais de gestion selon votre contrat), en cas d'échéance anticipée, est de : 6,01 % la 1^{re} année ; 5,77 % la 2^e année ; 5,55 % la 3^e année ; 5,34 % la 4^e année ; 5,16 % la 5^e année ; 5,00 % la 6^e année ; 4,85 % la 7^e année.

QUEL POTENTIEL DE PERFORMANCE À L'ÉCHÉANCE DES 8 ANS ?

À l'échéance, la valeur finale de Porphyre Mai 2016 pourra atteindre au maximum 156 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (100 % + 8 x 7 %), soit un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de 4,70 %, après déduction des frais de gestion selon votre contrat.

Dans le cas où l'indice n'a pas baissé de plus de 40 %, la valeur finale de Porphyre Mai 2016 est égale à 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾, soit un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de -0,96 %, après déduction des frais de gestion selon votre contrat.

À l'échéance du 16 mai 2024



Si l'indice Euro Stoxx 50[®], au 9 mai 2024, est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial

Valeur finale du support
= 156 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale au 19 mai 2016

Effet mémoire



Si l'indice Euro Stoxx 50[®], au 9 mai 2024, n'a pas baissé de plus de 40 % par rapport à son niveau initial

Valeur finale du support
= 100 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale au 19 mai 2016

Protection



Si l'indice Euro Stoxx 50[®], au 9 mai 2024, a baissé de plus de 40 % par rapport à son niveau initial

Valeur finale du support
= 100 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale au 19 mai 2016
- la baisse ⁽³⁾ finale de l'indice

Ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital

→ Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital ⁽⁸⁾ :

- en cas de sortie ⁽⁷⁾ (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance ;
- ou, à l'échéance des 8 ans, si l'indice Euro Stoxx 50[®] a baissé ⁽³⁾ de plus de 40 % le 9 mai 2024 par rapport à son niveau initial.

(1) Pour les versements réalisés entre le 4 janvier et le 30 avril 2016 sur Porphyre Mai 2016, performance hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur de ce support.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (19 mai 2016) et à la date d'observation finale (9 mai 2024), exprimée en pourcentage.

(4) Les dates d'observation annuelle sont : 11 mai 2017, 10 mai 2018, 10 mai 2019, 12 mai 2020, 12 mai 2021, 12 mai 2022, 11 mai 2023.

(5) La date d'observation finale est le 9 mai 2024.

(6) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

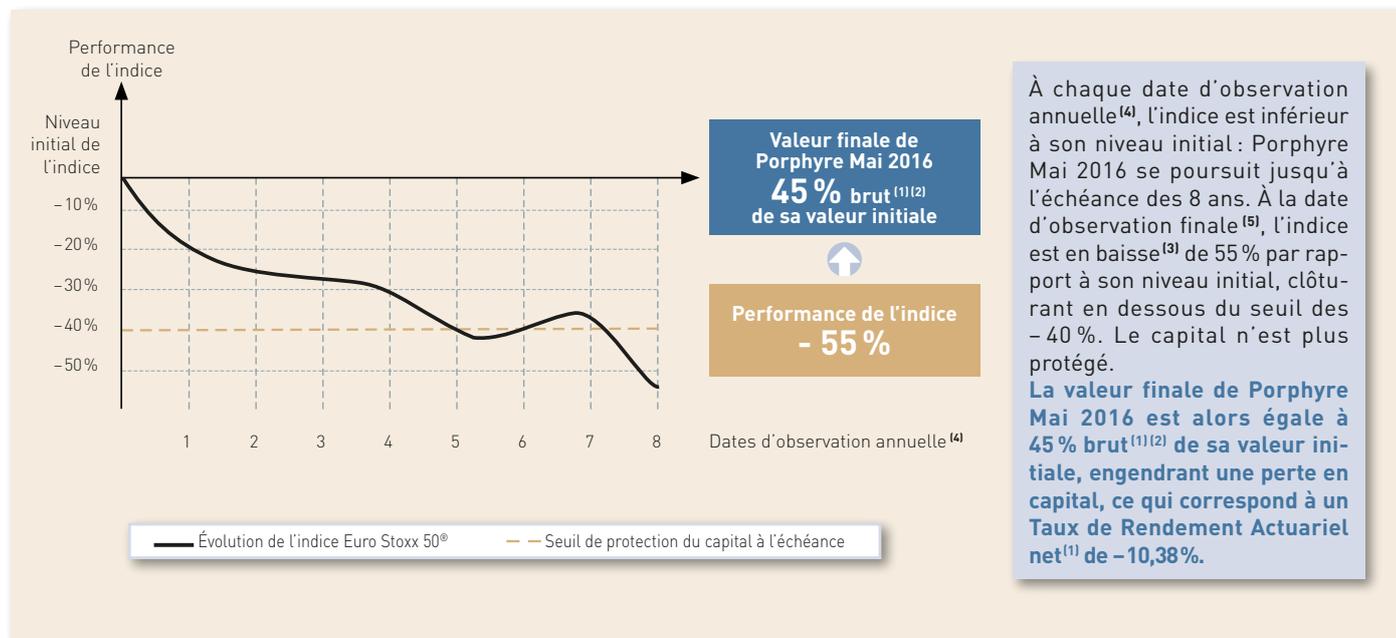
(7) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 8 ans, une pénalité de 3,5 % du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance.

(8) Également en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur.

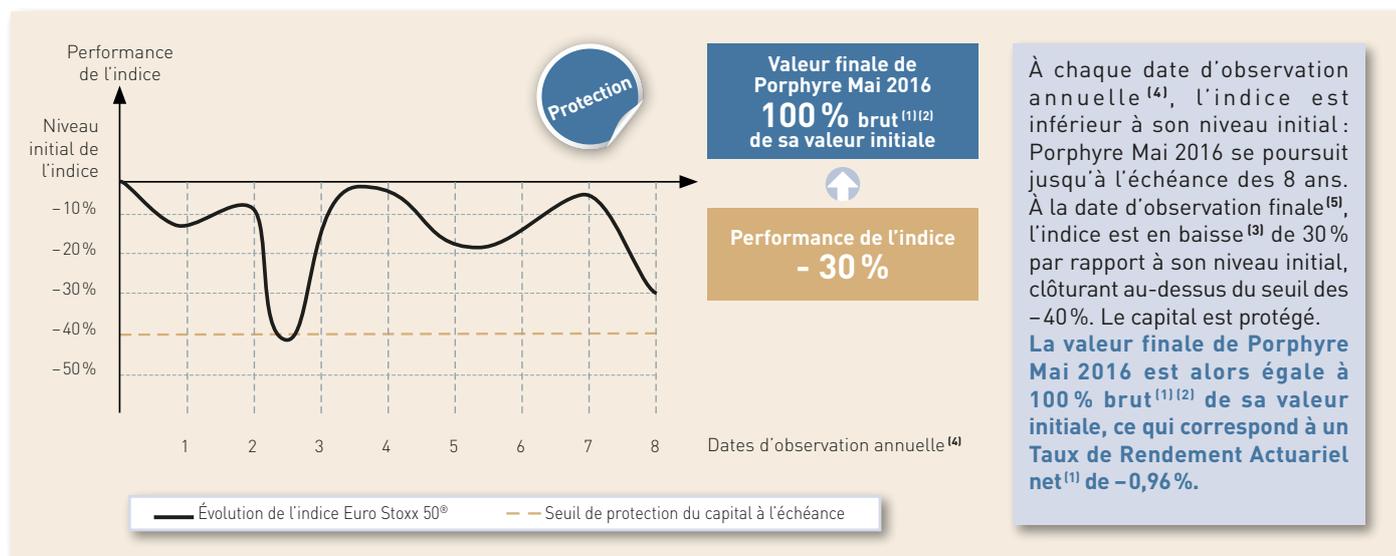
► Scénarios de marché-exemples

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

► SCÉNARIO DÉFAVORABLE : UNE PERTE EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE DES 8 ANS



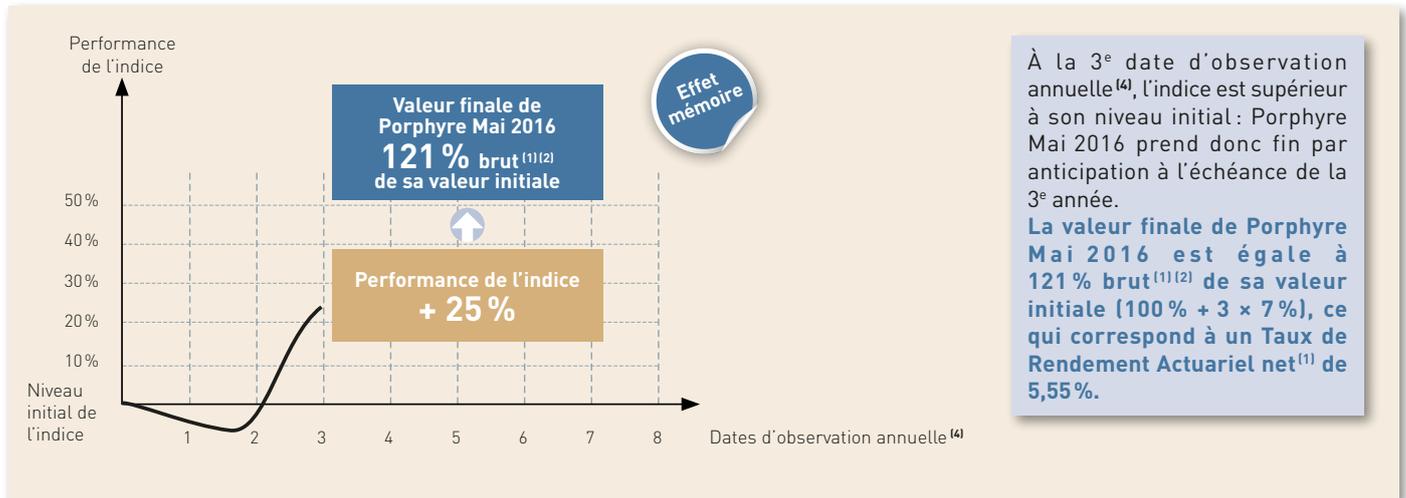
► SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : UNE PROTECTION DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE DES 8 ANS



Aucun des scénarios présentés ne tient compte d'un cas d'insolvabilité de l'Émetteur.

L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 16 mai 2024, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

► SCÉNARIO FAVORABLE : UN GAIN EN CAPITAL EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE



► Évolution de l'indice Euro Stoxx 50[®]

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent pas des performances futures.



(1) Pour les versements réalisés entre le 4 janvier et le 30 avril 2016 sur Porphyre Mai 2016, performance hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur de ce support.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (19 mai 2016) et à la date d'observation finale (9 mai 2024), exprimée en pourcentage.

(4) Les dates d'observation annuelle sont : 11 mai 2017, 10 mai 2018, 10 mai 2019, 12 mai 2020, 12 mai 2021, 12 mai 2022, 11 mai 2023.

► Fiche technique

Instrument financier : Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Émetteur : Natixis S.A. (Moody's : A2 / S&P : A / Fitch : A). Notation en vigueur au 17 novembre 2015. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Code ISIN : FR0013030913

Devise : EUR

Sous-jacent : indice Euro Stoxx 50® (code ISIN EU0009658145)

Cotation : Bourse de Luxembourg

Valorisation : hebdomadaire (le vendredi)

Marché secondaire : le prix de rachat qui s'appliquera en cas de sortie du support sera donné de manière hebdomadaire par Natixis, dans des conditions normales de marché, avec une commission de rachat de 1% maximum.

Montant maximum de l'émission : 180 millions d'euros

Valeur nominale : 1 000 euros

Garantie du capital : pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance.

Période de souscription : du 4 janvier au 30 avril 2016

Date d'émission du support : 19 mai 2016

Date d'observation initiale du niveau de l'indice : 19 mai 2016

Dates d'observation annuelle du niveau de l'indice :

11 mai 2017, 10 mai 2018, 10 mai 2019, 12 mai 2020, 12 mai 2021, 12 mai 2022, 11 mai 2023.

Dates d'échéance anticipée : 18 mai 2017, 17 mai 2018, 17 mai 2019, 19 mai 2020, 19 mai 2021, 19 mai 2022, 18 mai 2023.

Date d'observation finale du niveau de l'indice : 9 mai 2024

Date d'échéance finale : 16 mai 2024

Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée :

Si à l'une des 7 dates d'observation annuelle, l'indice Euro Stoxx 50® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 19 mai 2016, le support prend fin à la date d'échéance anticipée correspondante et sa valeur finale est alors égale à 100% de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 7% brut⁽¹⁾ par année écoulée depuis l'émission du support.

Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à la date d'échéance :

Dans le cas où le support dure jusqu'à la date d'échéance, sa valeur finale est alors égale à :

- 156 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ;
- 100 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice n'a pas baissé de plus 40 % par rapport à son niveau initial ;
- sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau à la date d'observation initiale) si à la date d'observation finale, l'indice a baissé de plus de 40 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

(1) Performance brute ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice Euro Stoxx 50®, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

▶ Avertissement final

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Commercialisation dans le cadre du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation

L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'«Instrument Financier») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation (ci-après le «Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation»). Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Et ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Agrément

Natixis est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne.

Événements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s) : ajustement ou substitution – remboursement anticipé du support

Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le support.

Restrictions générales de vente

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce support.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marchés

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Rachat par Natixis ou dénouement anticipé du support

Seule Natixis s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le titre. Natixis s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le support en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du support (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Natixis peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du support) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de débouclage de la position de Natixis liés à ce rachat. Natixis et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au support ou sur tout investissement dans le support.

Disponibilité de la documentation du support

La documentation juridique relative à l'émission pourra être obtenue sur le site de Natixis (www.equitysolutions.natixis.com), ainsi que sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu). Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique «Facteurs de risques» du Prospectus du support et aux Conditions Définitives d'Émission avant tout investissement dans le support.

Avertissement relatif à l'indice

L'indice mentionné dans le présent document (l'«indice») n'est ni parrainé, ni approuvé ni vendu par Natixis. Natixis n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'indice Euro Stoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les «Concédants»), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des supports ou services basés sur l'indice.

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique

Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une «U.S. Person» (au sens défini dans la Régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la Régulation S.

DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR UNE GESTION RÉACTIVE DE VOTRE CONTRAT

Vous disposez d'un espace client sécurisé sur **ganpatrimoine.fr** permettant d'accéder **gratuitement à de nombreuses fonctionnalités** 24h/24 et 7j/7 pour :

- **Consulter le détail de vos contrats :**
vos relevés de situation trimestriels, vos lettres d'information.
- **Effectuer des opérations de gestion :**
des versements libres et programmés, des arbitrages pour modifier la répartition de votre épargne entre les supports.
- **Suivre l'actualité "En direct des marchés" :**
pour vous informer sur les caractéristiques générales des OPCVM commercialisés au sein de votre contrat (valeur liquidative, performances, DICL, prospectus, etc.) :
 - simuler le calcul de leur performance sur la période de votre choix ;
 - comparer la performance entre plusieurs fonds ;
 - créer un compte afin de suivre la performance des fonds sélectionnés ;
 - créer des alertes email sur les OPCVM qui vous intéressent ; afin d'être informé en cas de plus ou moins-value.
- **Recevoir une information régulière sur une allocation précise d'actifs :**
 - pour vous accompagner dans vos choix d'investissement dans différentes unités de compte regroupées par thèmes ou "bouquets" ;
 - pour faciliter la diversification de vos investissements.

Votre conseiller

Gan Patrimoine – Filiale de Groupama S.A.
Société anonyme d'intermédiation
en assurance au capital de 8 220 690 €
457 504 694 RCS Lille – APE : 6622Z
150, rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille
www.ganpatrimoine.fr
contact@ganpatrimoine.fr
N° d'immatriculation 09 051 780 – www.orias.fr

Gan Patrimoine Stratégies, Gan Patrimoine
Évolution et Gan Patrimoine Capitalisation sont
des contrats assurés par **Groupama Gan Vie**
Société anonyme au capital de 1 371 100 605 €
340 427 616 RCS Paris – APE : 6511Z – Siège
social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris

Patrimoine Stratégies Vie est un contrat
de la **Caisse Fraternelle Vie** – Société
française pour favoriser la Prévoyance
et l'Épargne
Société anonyme au capital de 460 000 €
(entièrement versé) – 457 504 702 RCS Lille
APE : 6511Z – Siège social :
150, rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille
Entreprises régies par le Code des
assurances et soumises à l'Autorité
de Contrôle Prudentiel et de Résolution
61, rue Taitbout 75009 Paris

Réf. 761C-012016 – Conception graphique :
21x29,7 – Crédit photo : © iStock.

Gan Patrimoine participe à la protection
de l'environnement en sélectionnant des
imprimeurs référencés « Imprim'Vert »
ainsi que des papiers issus de forêts gérées
durablement.



Assuré d'avancer

ganpatrimoine.fr